

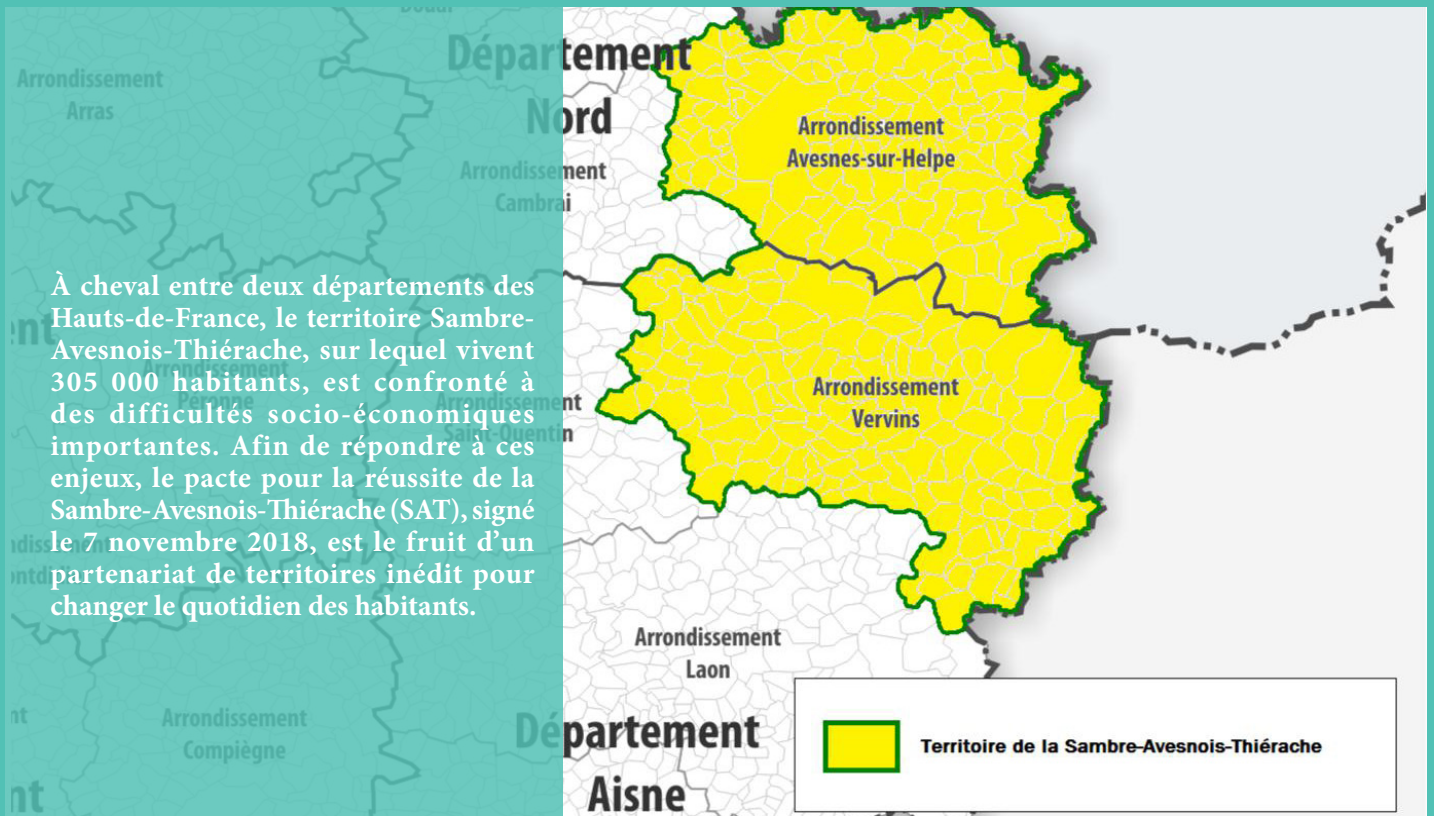


LE PACTE POUR LA RÉUSSITE DE LA SAMBRE-AVESNOIS-THIÉRACHE :



1 AN D' ACTIONS ENGAGÉES





À cheval entre deux départements des Hauts-de-France, le territoire Sambre-Avesnois-Thiérache, sur lequel vivent 305 000 habitants, est confronté à des difficultés socio-économiques importantes. Afin de répondre à ces enjeux, le pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache (SAT), signé le 7 novembre 2018, est le fruit d'un partenariat de territoires inédit pour changer le quotidien des habitants.

Il fixe trois ambitions pour ce territoire : accompagner sa mise en mouvement, assurer l'épanouissement de ses habitants et amplifier la valorisation de ses richesses. Elles sont, selon des maturités différentes, toutes en cours de mise en œuvre et se prolongent par l'un des tout premiers Contrats de Transition écologique et Solidaire (CTES) dont l'extension à la Thiérache est maintenant prête à être signée.

Ce pacte a surtout initié de nouvelles méthodes de travail en impliquant la collectivité régionale, les collectivités départementales du Nord et de l'Aisne, les huit intercommunalités qui regroupent 311 communes de ces deux arrondissements autour de partenariats de projets inédits.



Ouverture des services de l'état vers le grand public : les représentants du pacte à la rencontre des habitants

L'esprit du pacte est d'aller à la rencontre des habitants du territoire de la Sambre-Avesnois-Thiérache. Lors de la 52^e Foire aux fromages de la Capelle, les équipes du pacte étaient présentes afin de répondre à vos questions.

Cet événement a été l'occasion pour les services de l'État de l'Aisne et du Nord de présenter les engagements du pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache et les projets qui en sont issus.



Une gouvernance approuvée

Le 28 juin dernier, un séminaire a été consacré entièrement au pacte SAT à l'Atelier la Renaissance de Maubeuge en présence de Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. L'occasion de procéder à la signature de la charte d'animation partenariale du pacte. Elle a pour objectif de définir précisément :

- les modalités d'organisation spécifiques des services de l'État ;
- les différentes instances d'animation et de pilotage techniques et politiques auxquelles les signataires s'engagent à participer afin de garantir la mise en œuvre effective des engagements pris au titre du pacte.



DÉSENCLAVER LE TERRITOIRE : UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LA RN2 DÉSORMAIS CLARIFIÉE

Le désenclavement du territoire par l'amélioration de la desserte routière constitue une attente forte de la population et une demande récurrente des élus. La dynamique créée autour du pacte a permis des avancées significatives, confortées tout d'abord par le déplacement de la ministre en charge des Transports, Elisabeth Borne, le 16 avril 2019.



— La ministre chargée des Transports
confirme l'engagement financier de l'État —

Elisabeth Borne, ministre chargée des Transports, a, en effet, réuni le 16 avril 2019 à Étroeungt, en présence de Xavier Bertrand, président du conseil régional Hauts-de-France, de l'ensemble des élus concernés et des représentants de l'État, le comité de pilotage consacré au suivi de la mise en œuvre de ce projet.

À cette occasion, elle a confirmé que l'engagement de l'État se concrétisera bien par un aménagement intégral à 2x2 voies de la section Laon-Avesnes, pour un investissement de plusieurs centaines de millions d'euros.

— Jacqueline Gourault débloque plus de
17 millions pour le financement des premiers
travaux ainsi que des études préalables —

Sur la partie Avesnes-Laon, un deuxième comité de pilotage s'est tenu le 28 juin 2019 en présence de Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, durant lequel elle a confirmé l'attribution d'une enveloppe de 17,2 millions d'euros pour le lancement des travaux, et en particulier, des procédures techniques et administratives des contournements de La Capelle et Froidmont-Cohartille.



Un calendrier précisé



- **La déviation d'Avesnes-sur-Helpe** - Le démarrage des travaux est prévu en 2021 après la consultation auprès de la commission nationale du débat public. Le budget est prévu au contrat de plan État-Région actuel et permettra de financer l'ensemble des études et des travaux prévus jusqu'à fin 2022.
- **La mise à deux fois deux voies de la liaison d'Avesnes-sur-Helpe et Maubeuge** - La maîtrise foncière sera assurée d'ici fin 2019 pour permettre de réaliser les travaux dans la continuité de la déviation d'Avesnes-sur-Helpe.
- **Le projet de mise à 2x2 voies entre Laon et Avesnes-sur-Helpe** - Les études préalables à la réalisation de ce projet sur 60km de routes sont d'ores et déjà lancées. Ce projet sera inscrit prioritairement au prochain contrat de plan État-Région.
- **Les moyens financiers débloqués dès maintenant pour fluidifier l'axe Laon -Maubeuge** - Une première phase de travaux sera engagée sur la période 2020-2022 dans la perspective de la mise à deux fois deux voies.

Les travaux d'aménagement préparatoires ont démarré


Alexander Grimaud, sous-préfet d'Avesnes-sur-Helpe, a présenté, sur le lieu des travaux l'état d'avancement des travaux préparatoires de la RN2 et l'échéancier prévisionnel, le 14 octobre dernier, en présence du maire de Semousies et du président de l'Association Foncière Intercommunale d'Aménagement Foncier, maître d'ouvrage.

Conformément au code rural et de la pêche maritime, ces travaux font l'objet d'une convention de financement avec la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), maître d'ouvrage du projet routier.

Ils concernent des opérations d'aménagement foncier agricole et forestier sur une partie des territoires des communes de Bas-Lieu, Beugnies, Dourlers, Floursies et Semousies. Ils visent notamment à compenser les effets des travaux d'aménagement de la RN2 sur la propriété (chemin d'accès, désenclavement), sur les exploitations (accès aux parcelles, déplacement de clôture) et sur l'environnement (plantations de haies de compensation).



AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES HABITANTS : LES ENGAGEMENTS FORTS DES PARTENAIRES CONCRÉTISÉS

 **En matière d'emploi et d'insertion professionnelle** les emplois francs et l'expérimentation de « contrats emploi de confiance » qui viennent utilement compléter les emplois francs en dehors des quartiers prioritaires de la politique de la ville, produisent leurs premiers effets. Depuis avril, ce sont ainsi 98 personnes qui ont retrouvé un travail grâce aux emplois francs dans l'Avesnois et 15 dans l'arrondissements de Vervins.

Sur le territoire de la Thiérache, cinq projets de chantier ou d'entreprise d'insertion ont été déposés et sont en cours de développement sur des supports d'insertion diversifiés (implant industriel, plateforme mobilité, circuit court alimentaire, blanchisserie, boutique apprenante et bâtiment).

En matière de santé, le pacte a permis des réalisations concrètes sur les territoires les plus en déficit : sur les huit maisons de santé pluri-disciplinaires (MSP) prévues, cinq projets ont été validés par l'Agence régionale de santé (ARS). Le guichet unique pour l'aide à l'installation des médecins et/ou infirmiers est opérationnel. Enfin, 23 stages en médecine générale au sein des MSP du territoire ont été proposés.




 **En matière de projets culturels** le pôle des musiques actuelles d'Aulnoye-Aymeries va entrer dans sa phase préparatoire avec le lancement du début des travaux. Le travail partenarial d'excellence du volet culturel et éducatif s'est poursuivi notamment lors d'un comité de pilotage tenu à la fin juillet 2019. Il en résulte que de nombreux acteurs et services de l'État (DRAC, Rectorat...) sont engagés dans la création d'une véritable offre culturelle à destination des habitants dans une logique de décentralisation et démocratisation culturelles.

L'objectif de ce projet est de poursuivre la dynamique lancée depuis plusieurs années à Aulnoye-Aymeries sur le plan événementiel, grâce au rendez-vous annuel des « Nuits Secrètes » en développant les compétences musicales sur le territoire par la mise en place de formations spécifiques, à l'image des formations portées par l'Éducation nationale en marge du festival de Jazz in Marcillac.



Les collectivités de l'arrondissement de Vervins, quant à elles, ont fait le choix de s'engager résolument dans le dispositif des « micro-folies ». Une micro-folie est un musée numérique sur lequel on retrouve les collections des plus grands musées de France. Ainsi, 3 micro-folies ouvriront avant la fin de l'année 2019 en Thiérache, dont la première micro-folie itinérante de France. La Cité de la Villette a, en effet, développé un concept mobile, qui permettra de mettre le musée numérique à la portée des publics les plus éloignés des lieux culturels. Si celle d'Hirson est déjà ouverte, celle de Vervins ouvrira avant la fin de l'année 2019 et Guise début 2020.

 **En matière d'accélération de la transition énergétique** la commune de Maubeuge a souhaité se doter d'un réseau de chaleur urbain, outil performant et durable pour alimenter en chaleur les équipements publics et privés du territoire. La pose de la première pierre de ce projet inscrit au CTES a ainsi eu lieu le 19 juin 2019 pour une fin des travaux estimée à juillet 2022.




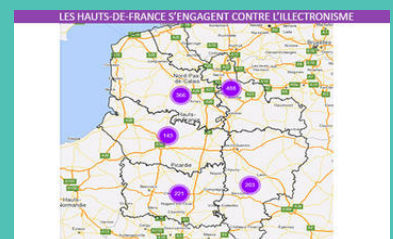
Le nouveau réseau de chaleur sera alimenté à 83 % par la récupération de chaleur issue du centre de valorisation énergétique appartenant au Syndicat Mixte de l'Arrondissement d'Avesnes (SMIAA) et exploité par Dalkia Wastenergy. Cela permettra de réduire les émissions de CO2 de 10 100 tonnes par an, soit l'équivalent de l'émission annuelle de plus de 5 000 véhicules.



De plus, le recours aux énergies renouvelables et de récupération permettra d'assurer un tarif de chaleur compétitif, offrant aux usagers une économie de 15% en moyenne sur leur facture énergétique.

De manière plus large, la DRAAF a lancé un appel à manifestation d'intérêt régional « unités de méthanisation à la ferme » en juillet 2019. Il s'agit de valoriser les effluents d'élevage en produisant des énergies renouvelables et des fertilisants organiques tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

 **En matière d'inclusion numérique** la prévention de la fracture numérique pour les publics vulnérables est indispensable, afin que celle-ci ne soit pas un facteur aggravant de la fracture sociale. En lien avec le SIILAB, la DRJSCS et le CCAS d'Amiens, une cartographie des ressources numériques en Hauts-de-France a été mise en place.



Elle recense l'ensemble des structures accueillant du public :

- disposant de matériel informatique avec une connexion internet en accès libre ;
- animant des ateliers de formation ou d'initiation à l'informatique ;
- proposant un accompagnement dans la réalisation des démarches administratives en ligne.

Elle est destinée aux usagers qui peuvent ainsi repérer près de chez eux un lieu d'accès et/ou de formation au numérique ; et aux accompagnants (professionnels, bénévoles ou proches) qui orienteront les personnes vers des structures de proximité.

Pour y accéder : <http://hauts-de-france.drjscs.gouv.fr/spip.php?article1793>

Plus généralement, le plan d'action du Pacte Sambre-Avesnois-Thiérache vise à soutenir l'emploi de proximité et de favoriser le développement des compétences autour des métiers en tension. À ce titre, le secteur des services à la personne a clairement été identifié comme secteur à enjeu au regard des problématiques fortes de recrutement rencontrées par les employeurs.

Ces problématiques sont liées tout autant à un manque d'attractivité des métiers, aux conditions d'emploi qu'à une croissance forte de la demande.

Dans ce cadre, la Directe Hauts-de-France a souhaité réaliser une étude portant sur la faisabilité de groupements d'employeurs dans le secteur des services à la personne sur le territoire du pacte. Suite à un appel d'offre, cette mission a été confiée au cabinet Terre d'avance. L'objectif de la mission est d'identifier puis d'analyser finement les problématiques RH rencontrées et d'apprécier les conditions de faisabilité de ces groupements. Un espace de coworking est également prévu pour ouverture en 2020 dans l'ancien centre social de Guise.

 **Pour venir en aide aux personnes les plus fragiles** deux appels à projets ont été lancés dans l'objectif de soutenir des actions permettant d'aller vers les « invisibles » de la Sambre-Avesnois-Thiérache, tout en sortant d'une logique de dispositifs portés par des institutions disjointes.

Il s'agit d'actions très concrètes visant à se déplacer au domicile du public cible, dans les centres sociaux, le lieu d'activité, dans les centres commerciaux, organiser des événements sportifs, ludiques, culturels, festifs, et des actions de communication pour renforcer la connaissance des acteurs pouvant proposer des solutions. Une fois la personne identifiée, il s'agit de la « capter » et de la convaincre qu'une solution concrète et adaptée existe. Le groupement d'intérêt public (GIP) « réussir en Sambre-Avesnois-Thiérache » est très actif en ce domaine sur le territoire puisqu'il a d'ores et déjà accompagné 170 personnes vers l'insertion et l'emploi grâce notamment aux maraudes qu'il organise. Le pacte vise à généraliser cette méthode de repérage et d'accompagnement grâce à l'implication des centres sociaux, premiers acteurs de terrain, qui ont répondu à l'appel à projet.



En matière de lutte contre l'illettrisme et d'accompagnement vers la formation sur le territoire du pacte, le défi identifié est comment repérer, orienter et accompagner vers la formation les personnes en situation d'illettrisme ?

Afin de mieux repérer les personnes qui n'accèdent pas aux formations, s'isolent et subissent un sentiment de perte d'estime de soi et d'exclusion sociale, les services de l'État ont initié un travail de construction d'une solution expérimentale pour mieux repérer et accompagner les personnes en situation d'illettrisme vers la formation aux savoirs de base.

La méthode employée s'attache à associer les usagers et acteurs impliqués dans les parcours des personnes concernées, pour produire et tester un prototype.

Ce travail, particulièrement sensible et important, pour le territoire est engagé en lien avec les associations de lutte contre l'illettrisme (Mots et Merveilles) et les acteurs sociaux du territoire (GIP, Fédération des centres sociaux, CCAS...). L'association Tac Tic Animation qui gère notamment deux centres sociaux en Thiérache a également renforcé ses actions autour du combat contre l'illettrisme. Aujourd'hui, c'est un réseau de bénévoles qui suit environ 15 adultes au quotidien en face-à-face. Un travail d'information et de suivi auprès des publics souffrant d'illectronisme avec de l'accompagnement et des conseils pour leurs démarches administratives (actualiser sa situation, démarche auprès



des organismes sociaux...) est conjointement réalisé sur l'ensemble de la Thiérache du Centre. Ce sont plusieurs centaines de seniors, de personnes socialement défavorisées qui sont soit suivis, soit mis en relation avec les services sociaux compétents. Grâce à un partenariat avec les établissements scolaires, leur équipe intervient sur l'acquisition des méthodes de travail pour réussir à s'organiser en tant qu'élève. C'est aussi un travail de prévention qui est mené par les équipes pour prévenir les risques de décrochage.



En matière d'éducation plusieurs actions sont mises en œuvre.

À Maubeuge, le micro-lycée Pierre Forest de Maubeuge a vocation à accueillir les élèves qui sont en décrochage scolaire. Difficultés familiales, manque de confiance en soi, problèmes d'addiction, erreur d'orientation...les causes d'un décrochage peuvent être multiples, souvent croisées



et nécessitent un suivi individualisé pour créer un parcours d'insertion cohérent. Pour accompagner les plus petits, **une quinzaine d'établissements, à Maubeuge, Jeumont, Hautmont et Louvroil, expérimentent dès cette année, le dédoublement des classes de grande section.** En petits groupes, les élèves pourront bénéficier d'un suivi attentif visant à faciliter l'apprentissage de la lecture et des savoirs.



L'expérimentation du code de la route dans les établissements scolaires.

C'est une première nationale et elle a lieu en Thiérache. L'expérimentation est lancée depuis la rentrée 2019-2020 dans huit établissements scolaire soit 893 élèves éligibles à l'opération. Les services de l'Éducation nationale, les chefs d'établissements scolaires et les auto-écoles ont été associés aux travaux de réflexion sur les modalités pratiques. Le financement est assuré à parts égales par l'État et la Région, seuls les frais d'inscription à l'examen du code seront à la charge des jeunes lycéens et apprentis, soit 30 euros.



Territoire d'industrie en Thiérache

Le 10 octobre a eu lieu le lancement de « Territoires d'industrie » pour la Thiérache, organisé par la Maison des Entreprises de Thiérache et de la Serre (METS) et les équipes du Pacte SAT à La Capelle.

Territoires d'industrie, c'est quoi ?

Lancé en novembre 2018, ce dispositif concerne 114 territoires au niveau national. Il a pour but de rassembler les pouvoirs publics et les industriels d'un même territoire pour concentrer les moyens d'action et apporter des solutions reposant sur trois principes : soutien des entreprises sur les territoires à forts enjeux industriels, de gestion décentralisée (avec un pilotage au niveau de la Région) et concentration des moyens financiers, administratifs, techniques et humains.

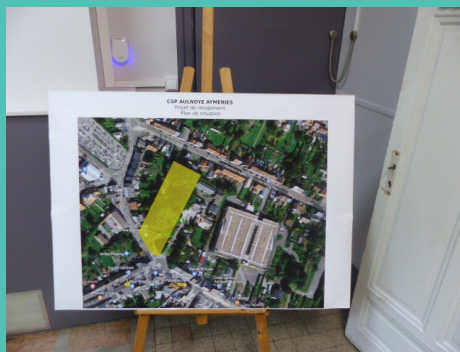
Pour en savoir plus sur Territoires d'industrie : <https://www.entreprises.gouv.fr/sec.../territoires-d-industrie>.



L'ANNIVERSAIRE DU PACTE : UN ÉVÉNEMENT AUTOUR DE LIEUX EMBLÉMATIQUES DES ENGAGEMENTS

1 an, jour pour jour, après la signature du pacte, un événement anniversaire a été organisé sur le territoire autour de 3 lieux symboliques des engagements des partenaires.

Le commissariat d'Aulnoye-Aymeries



Le 6 novembre 2018, Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur, était en déplacement à Aulnoye-Aymeries et notamment au commissariat où il a pu constater la vétusté des locaux. Il a annoncé le financement, par l'État, de la construction d'un nouveau bâtiment dont le coût est estimé à plus de 4 millions d'euros. Le ministre avait, en effet, affirmé « que la sécurité de tous au quotidien exige que nos forces de l'ordre puissent travailler dans les meilleures conditions ».

De plus, la présence des services publics dans un territoire qui se vit comme enclavé est fondamentale. À ce titre, le commissariat d'Aulnoye-Aymeries est un marqueur fort de la présence de l'État. Ce projet va entrer en phase opérationnelle avec l'acquisition du terrain ce jeudi 7 novembre et a fait l'objet d'une demande d'inscription au prochain plan d'investissement de la police nationale (2020/2022). Le lancement des études préalables, puis du concours de maîtrise d'œuvre, est prévu pour début 2020.

Visite du chantier des travaux d'extension et de réorganisation structurelle et énergétique de l'école le Petit Verger d'Anor dans le cadre du dédoublement des classes de CP et CE1

L'école du Petit Verger à Anor, classée en REP, est à ce jour à saturation de ses capacités d'accueil malgré les efforts d'investissement consentis par la ville d'Anor durant l'été et afin de faire face au dédoublement des classes de CP déjà effectif depuis la rentrée 2018. Par ailleurs, face à l'annonce du dédoublement programmé des classes de CE1, la commune entame des travaux de réorganisation de l'école au regard notamment des nouveaux besoins induits par ces modifications. La ville d'Anor convaincue par le bien fait de ces mesures qui contribueront à plus de réussite scolaire et à réduire les inégalités sociales, souhaite engager la réorganisation structurelle mais également énergétique de l'école en s'appuyant sur la proximité immédiate de nombreuses infrastructures municipales.



En effet et à l'instar de la construction de la centrale solaire d'autoconsommation installée à l'intérieur de l'Espace François Mitterrand de la ville, la commune souhaite réaliser une toiture de ce type en capacité de pouvoir répondre en partie aux consommations d'électricité de l'école mais également des salles municipales. C'est en quelque sorte joindre

l'utile de l'extension de l'école et de ses toitures à l'agréable idée des circuits courts de l'énergie que la commune met en œuvre concrètement. Le projet prévoit l'extension de l'école sur 200 m² permettant de créer 4 classes entièrement équipées de matériel numérique et mobilier et permettant la réorganisation structurelle et fonctionnelle de l'ensemble de l'école du Petit Verger d'un effectif actuel de 170 élèves.

ILS L'ONT DIT

Que reprenez-vous de ces réunions et du projet ?

Théodore Walgraef Écolier en CM1 J'ai proposé qu'on mette un local à vélos. Il y aura aussi beaucoup plus de place dans les futures classes, ce sera mieux et on aura moins de mal à circuler. On nous a dit aussi que les murs seraient mieux isolés. S'il y a du vacarme dans les classes d'à côté, on aura moins de difficultés à se concentrer.	Léna Ardouise Écolière en CM2 J'ai bien aimé ces réunions. On a tous pu parler du projet et donner notre avis. Et certains ont même eu de bonnes idées pour l'améliorer. Je pense par exemple aux portes pour communiquer entre les classes, aux armoires dans les murs, etc.	Julie Godéroid Architecte L'enjeu de ce projet est beau. Il s'agit d'apporter un espace de travail moderne car aujourd'hui, les écoles travaillent autrement. Et heureusement ! J'ai aussi trouvé rigolote et intéressante l'idée d'inviter les enfants aux réunions. Ça m'a permis d'être directement confrontée à leur façon de vivre dans l'établissement.	Anthony Ortège Directeur de l'école Ce projet est le fruit d'un réel partenariat entre la commune, les enseignants, les élèves et les parents d'élèves. Tout le monde a pu s'exprimer sur les domaines qu'il connaît le mieux. L'architecte a bien pris en compte toutes les demandes. Je suis très content, il en résulte un projet très motivant.
--	--	--	--

— Pose de la première pierre de la nouvelle brigade de gendarmerie de Solre-Le-Château —

Les bâtiments des brigades de gendarmerie de Solre-le-Château et de Cousolre étant devenus vétustes et inadaptés à l'activité des militaires, un projet de construction d'une nouvelle caserne à Solre-le-Château est lancé. Cette nouvelle unité qui s'inscrit dans une logique de cohérence opérationnelle, permettra de regrouper au sein d'une emprise unique les militaires des brigades de gendarmerie de Solre-le-Château et de Cousolre. Construite par Partenord Habitat, cette nouvelle caserne devrait être livrée en 2021.





Contact:

Service régional de la communication interministérielle
Préfecture de la région Hauts-de-France - Préfecture du Nord
12, rue Jean sans Peur à Lille - CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX
Tél. : 03 20 30 52 50 - Fax. : 03 20 30 56 82
Mél. : pref-communication@nord.gouv.fr
www.nord.gouv.fr et www.prefectures-regions.gouv.fr/hauts-de-france
facebook.com/prefetnord et twitter.com/prefet59

Préfecture de l'Aisne
2, rue Paul Doumer - CS 20656 - 02010 LAON CEDEX
Mél : pref-communication@aisne.gouv.fr
facebook.com/prefetdelaisne et twitter.com/prefet02